

CAP *Certificat d'Aptitude Professionnelle*

Définition

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle « **Tuyautier en Orgues** » est un diplôme de l'Education Nationale de niveau V se préparant dans le cadre **d'un contrat d'apprentissage de trois années (ou deux ans après le CAP Facteur d'orgues)**.

Objectifs de la formation

Préparer à une première qualification professionnelle dans le métier.

- Etre capable d'entretenir, de réparer et de fabriquer en toute autonomie des corps sonores métalliques.
- Etre capable de mettre en œuvre des savoir-faire et des connaissances artistiques spécifiques afin de mener à bien différentes interventions, en fonction de la nature et de la variété des matériaux utilisés.
- Etre capable d'assurer la gestion et l'organisation de son poste de travail en fonction des travaux à réaliser, dans les conditions de sécurité spécifiques à la profession.

Public visé

Jeunes (garçons ou filles) de 16 à moins de 26 ans (15 ans si sortant de classe de 3^e ou titulaires du CAP Facteur d'Orgues).

Statut & Rémunération

Le jeune est salarié de l'entreprise et perçoit une rémunération sur la base d'un pourcentage du SMIC variant en fonction de la durée de son contrat, de son âge et de sa formation acquise antérieurement.

Lieu de la formation

C.N.F.A. Facteur d'Orgues
21 rue des Fusiliers Marins
67114 ESCHAU
adresse postale : BP 30415 ESCHAU 67412 Illkirch Cedex
Tél. 03.88.59.00.81 – Fax 03.88.59.00.76
Courriel : cnfa.fo@cm-alsace.fr
Site internet : www.cnfafo-eschau.fr

Restaurant d'entreprise sur place et possibilité d'hébergement à Strasbourg

La formation au CNFA

- **Durée de la formation** : 420 h minimum par an, soit 12 semaines par an.
- **Rythme d'alternance** : 2 semaines en CNFA et environ 4 semaines en entreprise.
- **Période de conclusion des contrats** : 15 juin au 15 décembre.

Domaines de la formation

▪ **Domaine professionnel :**

L'entretien, la réparation et la fabrication de corps sonores métalliques
Les métaux, les alliages constituant les corps sonores et leur alimentation
La transformation des différentes matières.
(coulage, rabotage, pliage, traitement de surface)
Les techniques d'assemblage et les particularités de leur mise en œuvre.
La remise en état des tuyaux.
Les corps sonores, leur intonation et techniques d'accord.
Les buffets d'orgues et leurs décorations.
Les composants de l'instrument de musique
(la charpente, les sommiers, l'alimentation en vent, la mécanique)
L'entretien, la réparation et la fabrication des orgues.
Les moyens de représentation et de communication graphique.
Notion de musicologie et d'acoustique.
La prévention des risques professionnels.
Les notions de qualité et de productivité, les contraintes économiques.
Le travail en équipe au sein d'une entreprise.
Vie Sociale et Professionnelle

▪ **Domaines généraux :**

Français, Histoire et Géographie
Mathématiques – Sciences physiques
Langue vivante
Education physique et sportive

Modalités d'évaluation

Examen par épreuves terminales ponctuelles :

Domaine professionnel :

- | | | |
|--|-----------|----------|
| ▪ EP1 Pratique professionnelle | 20 heures | coef. 11 |
| ▪ EP2 Technologie et culture historique de l'orgue | 4 heures | coef. 5 |

Domaines généraux :

- Epreuves écrites ou orales



Chambre de Métiers d'Alsace

CNFA Facteurs d'Orgues